

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2014



AOÛT 2017

Directeur Général, Directeur de publication	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale (DSECN)	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS)	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique (DMIS)	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (DAGRH)	Djibril Oumar LY
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Mam Siga NDIAYE
Agent Comptable Particulier (ACP)	Yatma FALL

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Seckène SENE, Oumar DIOP, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH, Jean Rodrigue MALOU, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Mady DANSOKHO, Abdoulaye M. TALL, Ndeye Aida FAYE, Mamadou AMOUZOU, Ndeye Binta DIEME, Awa CISSOKHO, Momath CISSE, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Atoumane FALL, Adjibou Oppa BARRY, Ramlatou DIALLO.

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouth DIOUF
2. MIGRATION	Awa CISSOKO & Ndèye Lala TRAVARE
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Nalar K. Serge MANEL & Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Atoumane FALL
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOM & Maguette SARR
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Mamadou AMOUZOU
9. AGRICULTURE	Mamadou Diang BAH
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou Diang BAH
11. ELEVAGE	Amadou Racine DIA
12. PECHE MARITIME	Mouhamadou B. DIOUF & Wouddou DEME
13. TRANSPORT	Fahd NDIAYE & Jean Paul DIAGNE
14. BTP	Fahd NDIAYE
15. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP
17. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENHOR
18. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou DAFPE, Hamady DIALLO & Madiaw DIBO
19. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE et Baba NDIAYE
20. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

L'éducation est reconnue comme un droit universel. A ce titre, le Sénégal, s'est engagé à l'instar de la communauté internationale à l'accès universel à l'éducation de sa population jeune à l'aube du millénaire. Cet engagement est réaffirmé dans la stratégie d'amélioration de l'accès à l'éducation et de la qualité de celle-ci qu'est le « Programme d'amélioration de la qualité, de l'éthique et de la transparence du secteur de l'Éducation et de la Formation » (PAQUET-EF, 2013-2025).

Dès lors, suivre régulièrement les progrès réalisés devient une nécessité pour assurer une orientation des politiques éducatives. Ce présent chapitre de la situation économique et sociale du Sénégal en 2014 aborde les questions relatives aux besoins de suivi et veut dresser la situation de l'éducation au Sénégal dans les différents niveaux et cycles d'enseignement aussi bien général que technique. Pour l'édition de 2014, les groupes d'âge scolaire utilisés ont connu une différence par rapport à ceux des années précédentes consécutivement à l'application de la loi rabaissant d'une année l'entrée à l'école primaire. Les nouvelles tranches sont déclinées ainsi : 3-5 ans pour le préscolaire, 6-11 ans pour le primaire, 12-15 ans pour le moyen et 16-18 ans pour le secondaire. Cette situation limite la portée de l'analyse dynamique (tendancielle) de certains indicateurs.

III.1. L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

L'enseignement préscolaire aussi appelé enseignement maternel est destiné aux enfants de 3 à 5 ans. Il comprend trois sections : petite, moyenne et grande.

III.1.1. LES ETABLISSEMENTS ET LES EFFECTIFS

Les structures offrant un enseignement préscolaire sont chiffrées à 2 823 établissements en 2014 contre 2620 en 2013, soit une augmentation de 7,7%. Le milieu urbain concentre 56,4% des établissements et le secteur privé 43,2%. Les établissements sont constitués en majorité d'écoles maternelles (34,1%), de garderies (24,9%) et de cases des tout-petits (23,5%). Le nombre de classes préscolaires expérimentées dans les écoles élémentaires représentant 8,4% de l'offre d'enseignement préscolaire a connu une baisse de 9 unités (246 en 2013 et 237 en 2014).

L'examen de leur répartition selon leur région d'implantation met en avant une forte concentration à Dakar (30,2%). La contribution du privé à ce type d'enseignement est relativement faible à Matam (1,5%) et Kédougou (4,7%).

Tableau III-1 : Répartition des structures selon la région

Académie	Nombre d'établissements	Part des établissements privés (%)	Part de la région (%)
Dakar	853	87,0	30,2
Diourbel	140	39,3	5,0
Fatick	109	36,7	3,9
Kaffrine	49	12,2	1,7
Kaolack	134	32,8	4,7
Kédougou	43	4,7	1,5
Kolda	109	6,4	3,9
Louga	296	9,8	10,5
Matam	68	1,5	2,4
Sédhiou	106	8,5	3,8
St-Louis	161	30,4	5,7
Tambacounda	121	21,5	4,3
Thiès	366	42,1	13,0
Ziguinchor	268	20,9	9,5
SENEGAL	2823	43,2	100,0

Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

S'agissant des apprenants du préscolaire, leur effectif est chiffré à 199 024 en 2014 correspondant à une augmentation de 4,1% comparativement à 2013. Les filles représentent 52,4% de l'effectif global du préscolaire. Elles sont majoritaires dans chacune des régions à l'exception de celles du Sud où leur effectif est quasi égal à celui des garçons. Le milieu rural regroupe 40,4% des élèves.

La répartition selon la région met en avant le fait que Dakar (28,5%), Thiès (13,4%) et Ziguinchor (10,0%) regroupent plus de la moitié des apprenants du préscolaire bien qu'elles concentrent seulement 33% de la population scolarisable pour ledit niveau d'enseignement.

Tableau III-2 : Répartition régionale de l'effectif des apprenants du préscolaire en 2014

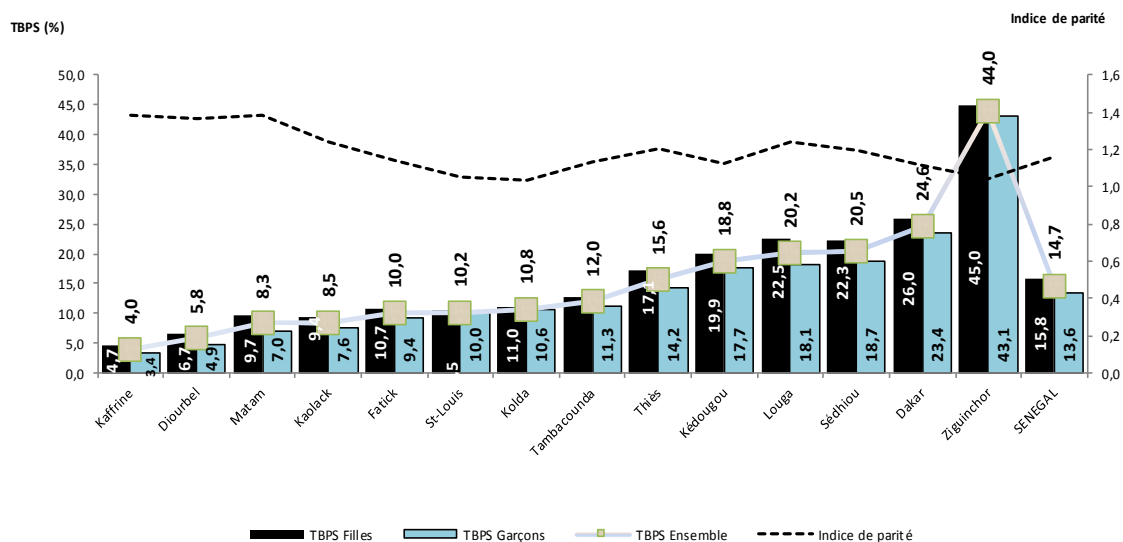
Régions	Effectif	Part (%) de la région dans l'effectif total	Part (%) des filles dans l'effectif de la région	Part (%) du milieu rural dans la région
Dakar	56733	28,5	51,8	3,0
Diourbel	9922	5,0	56,3	67,7
Fatick	7925	4,0	52,4	61,1
Kaffrine	3031	1,5	57,3	61,5
Kaolack	9022	4,5	54,1	35,1
Kédougou	3056	1,5	51,6	66,5
Kolda	8398	4,2	49,5	47,9
Louga	19076	9,6	53,8	76,0
Matam	5421	2,7	57,0	56,7
Sédhiou	9290	4,7	50,0	71,7
St-Louis	10887	5,5	53,3	32,3
Tambacounda	9636	4,8	51,6	52,8
Thiès	26760	13,4	53,1	42,7
Ziguinchor	19867	10,0	49,7	59,2
SENEGAL	199024	100,0	52,4	40,4

Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

III.1.2. L'INTENSITE DE LA PRESCOLARISATION

Le taux brut de préscolarisation, indicateur utilisé pour mesurer le degré de fréquentation du préscolaire, est estimé à 14,7% en 2014. Il est plus élevé chez les filles (15,8%) avec un indice de parité de 1,11 en leur faveur, et ce, dans toutes les régions. La fréquentation du préscolaire est plus faible dans les régions de Kaffrine (4,0%), Diourbel (5,8%), Matam (8,3%) et Kaolack (8,5%). Elle est plus intense à Ziguinchor (44,0%) et Dakar (24,6%).

Graphique III-1 : Taux brut de préscolarisation (TBPS) et indice de parité en 2014



Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

III.2. L'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

L'enseignement élémentaire concerne les enfants âgés de 6 à 11 ans. Il est articulé autour de six niveaux : le cours d'initiation (CI), le cours préparatoire (CP), les cours élémentaires (1^{ère} et 2^e année) et les cours moyens (1^{ère} et 2^e année). Il est sanctionné par le Certificat de Fin d'Etudes élémentaires (CFEE).

III.2.1. L'OFFRE ET LA CAPACITE D'ACCUEIL DU PRIMAIRE

Chiffrés à 9307 structures en 2014, les établissements d'enseignement primaire sont constitués de 86% de structures publiques. Le nombre d'établissements a augmenté de 3,6% par rapport à 2013 avec une hausse de 9,6% pour les structures privées. Les établissements privés sont plus importants à Dakar où ils représentent 67,4% de l'offre.

Les établissements sont à moitié (49,7%) constitués d'écoles à cycle incomplet sous l'effet de la présence de nombreuses structures de ce statut en milieu rural (60,5%). En milieu urbain, une structure sur cinq (19,0%) est à cycle incomplet. Ce type d'établissement représente les trois quarts voire plus à Tambacounda (79,3%), Kédougou (75,9%) et Kaffrine (74,3%).

S'agissant des salles de classe, un nombre de 51714 est répertorié en 2014, soit une augmentation de 2,3% comparativement à 2013. Le secteur public regroupe 82,9% de cette capacité d'accueil. A Dakar, le secteur privé qui constitue 67,4% des établissements concentre 55,7% des salles de classes.

Tableau III-3 : Répartition des écoles et salles de classes selon le statut et la région

Académie	Etablissements				Salles de classe		
	Nombre d'établissements	Part des établissements à cycle incomplet dans la région (%)	Part du secteur public dans la région (%)	Part de la région dans le nombre global (%)	Nombre de salles de classe	Part du secteur public dans la région (%)	Part de la région dans le nombre global (%)
Dakar	1283	16,9	32,6	13,8	10372	44,3	20,1
Diourbel	581	52,3	83,8	6,2	3364	81,0	6,5
Fatick	665	36,1	94,4	7,1	3873	94,9	7,5
Kaffrine	463	74,3	98,7	5,0	1778	98,3	3,4
Kaolack	720	38,2	93,9	7,7	4296	93,4	8,3
Kédougou	266	75,9	98,9	2,9	931	97,0	1,8
Kolda	682	69,6	99,3	7,3	2815	97,6	5,4
Louga	886	70,8	97,1	9,5	3707	94,5	7,2
Matam	398	43,5	97,7	4,3	2374	97,8	4,6
Sédhiou	466	64,6	97,6	5,0	2222	96,9	4,3
St-Louis	736	51,9	97,3	7,9	3974	96,1	7,7
Tambacounda	714	79,3	96,8	7,7	2475	94,5	4,8
Thiès	1001	33,2	87,3	10,8	6535	85,7	12,6
Ziguinchor	446	41,0	92,6	4,8	2998	91,4	5,8
SENEGAL	9307	49,7	86,0	100	51714	82,9	100

Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

III.2.2. LES GROUPES PEDAGOGIQUES

Les groupes pédagogiques sont de trois types : les flux simples, les doubles flux et les classes multigrades. Les doubles flux et les classes multigrades ont été introduits pour renforcer l'accès et garantir une offre complète de service éducatif dans certaines zones. En 2014, le nombre de groupes pédagogiques répertoriés pour l'enseignement primaire s'est élevé à 53841, soit une augmentation de 4,8% par rapport à 2013 où 51367 groupes pédagogiques ont été dénombrés pour l'enseignement primaire sénégalais. Les classes multigrades représentent le quart (25,1%) des groupes pédagogiques et les doubles flux 5,9%.

Selon la région, les classes multigrades sont très présentes à Kaffrine et à Kédougou où elles représentent respectivement 47,2% et 44,6% des groupes pédagogiques. Le système de double flux est plus pesant à Thiès et représente 12,7% des groupes pédagogiques de l'enseignement élémentaire dans la région.

Tableau III-4 : Répartition des groupes pédagogiques selon le type et la région

Académie	Nombre total de groupes pédagogiques	Part des classes multigrades	Part des doubles flux	Part des flux simples
Dakar	10463	9,4	8,2	82,4
Diourbel	3407	27,5	4,5	68,0
Fatick	3946	29,8	2,2	68,1
Kaffrine	1995	47,2	0,7	52,1
Kaolack	4463	26,0	8,6	65,4
Kédougou	1110	44,6	0,3	55,1
Kolda	3110	41,2	6,5	52,3
Louga	3747	40,7	0,2	59,1
Matam	2321	37,4	3,0	59,6
Sédhiou	2318	18,9	4,7	76,3
St-Louis	4359	30,2	3,4	66,4
Tambacounda	2758	42,5	7,0	50,5
Thiès	6954	14,3	12,7	73,1
Ziguinchor	2890	7,5	1,7	90,8
SENEGAL	53841	25,1	5,9	69,1

Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

Concernant les conditions d'apprentissage, l'accent est porté sur le niveau d'équipement des écoles en termes de disponibilité de manuels scolaires, de présence de points ou sources d'eau et d'électricité.

En 2014, les écoles primaires publiques disposant de points d'eau ont représenté 64,2% des structures. Cette proportion était de 59,0% en 2013, soit une augmentation en points de pourcentage de plus de cinq points. Les régions de Tambacounda et de Kédougou sont celles ayant enregistré les plus faibles proportions d'écoles où existent des points d'eau.

S'agissant de l'électricité, elle n'est présente que dans 22,6% des établissements publics. Hormis la région de Dakar (84,2%), le niveau d'accès à l'électricité des écoles primaire reste relativement faible et particulièrement à Kaffrine (6,3%).

Pour ce qui est de latrines dans les écoles publiques, leur présence est notée dans 73,2% des structures, soit près de trois structures sur quatre. Les établissements sans latrines sont plus rencontrés à Kédougou où ils représentent la moitié (49,0%).

En outre, il faut noter que les écoles disposant de clôture représentent un peu plus du tiers des établissements publics au niveau national. La situation de Dakar où 9 écoles

sur dix sont clôturées contraste fortement avec le reste du pays. Dans des régions comme Kolda et Tambacounda, plus de quatre cinquième des établissements sont sans clôture.

S'agissant des manuels, l'objectif national est d'arriver à au moins deux livres pour les apprenants de CI-CP et cinq manuels pour les élèves de CE1-CE2 et de CM1-CM2. Ces standards correspondent à la mise à disposition des élèves des manuels de chaque catégorie ou discipline. En 2014, le ratio manuels/élève s'est légèrement amélioré, comparativement à 2013. Il est estimé à 1,1 pour le CI-CP correspondant à 110 livres pour cent élèves de CI-CP. Son niveau correspond à 24 livres pour dix élèves de CE1-CE2 et à 32 livres pour dix élèves de CM1-CM2. Selon les régions, Dakar et Fatick sont plus en phase avec les objectifs nationaux, tandis que les élèves de Kolda et Sédhiou sont faiblement dotés en manuels.

Tableau III-5 : Ratio manuels/élève et environnement des écoles publiques

Académie	Ratio manuels/élève au :			Pourcentage d'écoles publiques disposant de :			
	CI-CP	CE1-CE2	CM1-CM2	Point d'eau	Electricité	Latrines	Clôture
Dakar	2,1	3,6	4,8	92,3	84,2	94,0	91,1
Diourbel	1,1	2,5	3,4	72,3	18,7	68,2	30,6
Fatick	1,4	3	4,1	76,9	26,3	82,2	33,1
Kaffrine	1,2	2,2	3,3	51,6	6,3	71,6	26,5
Kaolack	1,4	2,4	3,1	74,3	18,8	74,0	23,9
Kédougou	1,5	2,2	2,4	40,3	15,6	51,0	28,5
Kolda	0,7	1,3	1,6	51,0	10,1	58,8	17,2
Louga	1,1	3	4,1	52,6	12,0	73,5	39,0
Matam	1,2	2,6	3,1	55,5	21,6	76,9	51,2
Sédhiou	0,8	1,3	1,9	51,2	17,1	65,7	27,5
St-Louis	0,8	2,5	3,1	60,3	30,3	69,8	42,2
Tambacounda	0,8	1,5	1,8	35,7	11,6	60,9	18,5
Thiès	0,7	1,9	2,6	76,2	30,0	86,3	42,9
Ziguinchor	1,2	2,4	3,1	81,6	27,4	85,7	43,1
SENEGAL	1,1	2,4	3,2	62,4	22,6	73,2	35,7

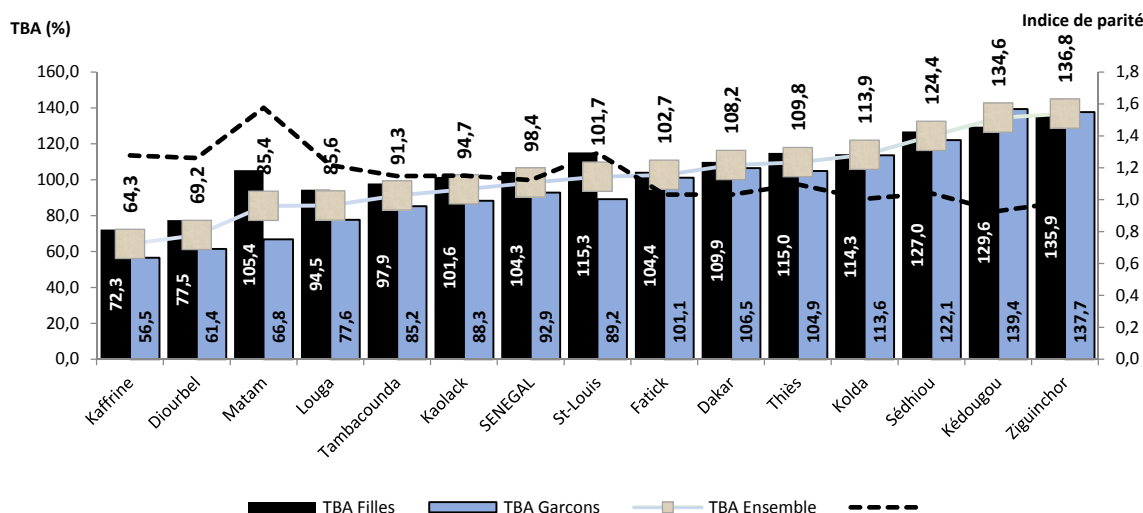
Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

III.2.3. L'ACCES AU PRIMAIRE ET L'INTENSITE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE

L'accès au primaire est mesuré par le taux brut d'admission (TBA) et l'intensité de la fréquentation par le taux brut de scolarisation. Le TBA est obtenu en rapportant l'effectif des nouveaux inscrits au CI et celui des enfants ayant l'âge officiel d'entrer au CI, c'est à dire les enfants de six (6) ans.

En 2014, le Sénégal a enregistré un taux brut d'accès de 98,4% (104,3% chez les filles et 92,9% pour les garçons, soit un indice de parité de 1,12 en faveur des filles). Cette situation en faveur des filles est la même dans toutes les régions, à l'exception de celles de Kédougou et de Ziguinchor affichant des indices de parité respectifs de 0,93 et 0,99. Ziguinchor (136,8%) et Kédougou (134,6%) enregistrent les meilleurs taux d'accès. Les niveaux d'accès sont relativement faibles à Kaffrine (64,3%) et Diourbel (69,2%). La région de Matam, même si elle enregistre un TBA de plus de 85%, a un niveau d'accès assez limité pour les garçons (66,8%).

Graphique III-2 : Taux brut d'admission au primaire selon le sexe en 2014

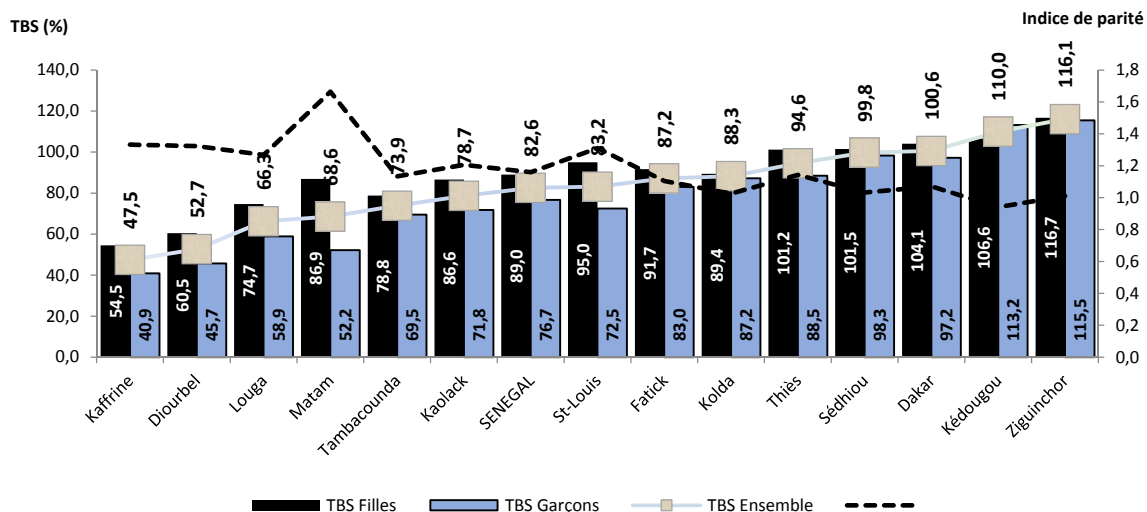


Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

S'agissant du taux brut de scolarisation au primaire (TBS), son niveau national de 82,6% masque des disparités entre régions et entre sexes. La scolarisation au primaire est plus intense chez les filles (89,0%), comparativement aux garçons (76,7%), soit un indice de parité de 1,16. Excepté Kédougou (0,94), l'indice de parité révèle une situation en faveur des filles dans toutes les régions. La scolarisation est plus importante dans les régions de Ziguinchor (116,1%), Kédougou (110,0%) et Dakar

(100,6%). A l'opposé, l'intensité de la scolarisation est peu reluisante à Kaffrine (47,5%), Diourbel (52,7%), Louga (66,3%) et Matam (68,6%).

Graphique III-3 : Taux brut de scolarisation au primaire selon le sexe en 2014



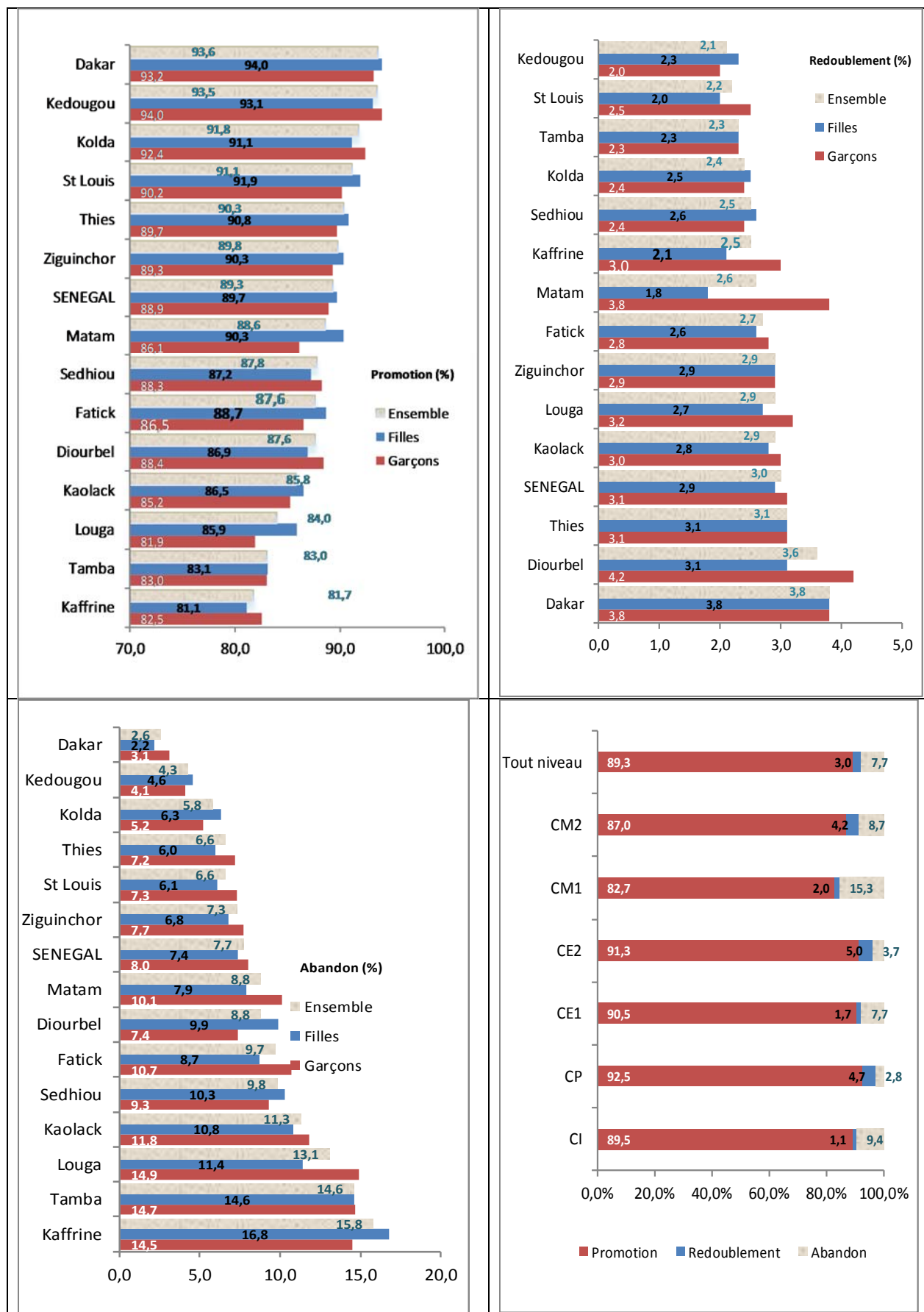
Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

III.2.4. L'EFFICACITE INTERNE DU SYSTEME EDUCATIF AU PRIMAIRE

L'efficacité interne du système est appréciée à travers les taux de promotion, de redoublement et d'abandon. Ces indicateurs permettent d'avoir une appréciation sur les efforts à fournir pour maintenir les enfants jusqu'à l'achèvement du cycle primaire.

En 2014, le taux de promotion dans l'enseignement primaire tous niveaux confondus est évalué à 89,3% (88,9% pour les filles et 89,7% pour les garçons). Le niveau d'abandon de 7,7% a diminué de deux points de pourcentage par rapport à 2013. Les abandons sont plus fréquents pour le CM1 (15,3%) et dans les régions de Kaffrine (15,8%), Tambacounda (14,6%) et Louga (13,1%). En 2014, les régions de Dakar et de Kédougou ont été moins confrontées au phénomène d'abandon. Ces deux régions ont par ailleurs enregistré les meilleurs taux de promotion.

Graphique III-4 : Répartition des flux par région dans le primaire en 2014



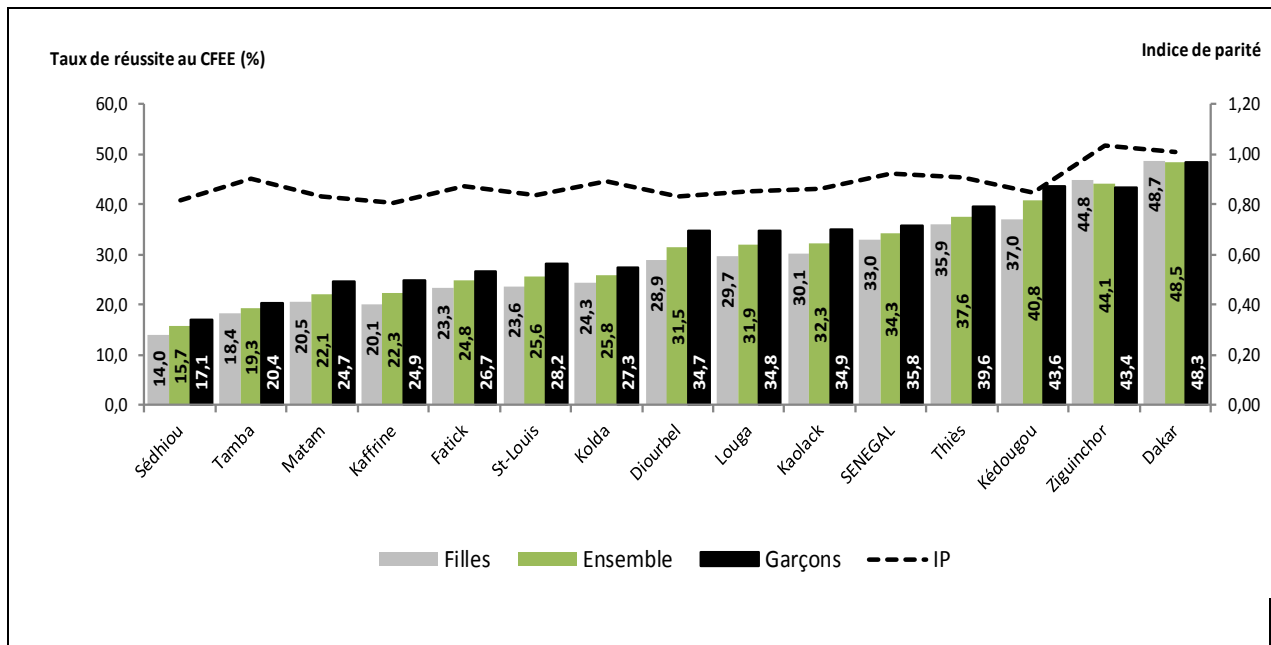
Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

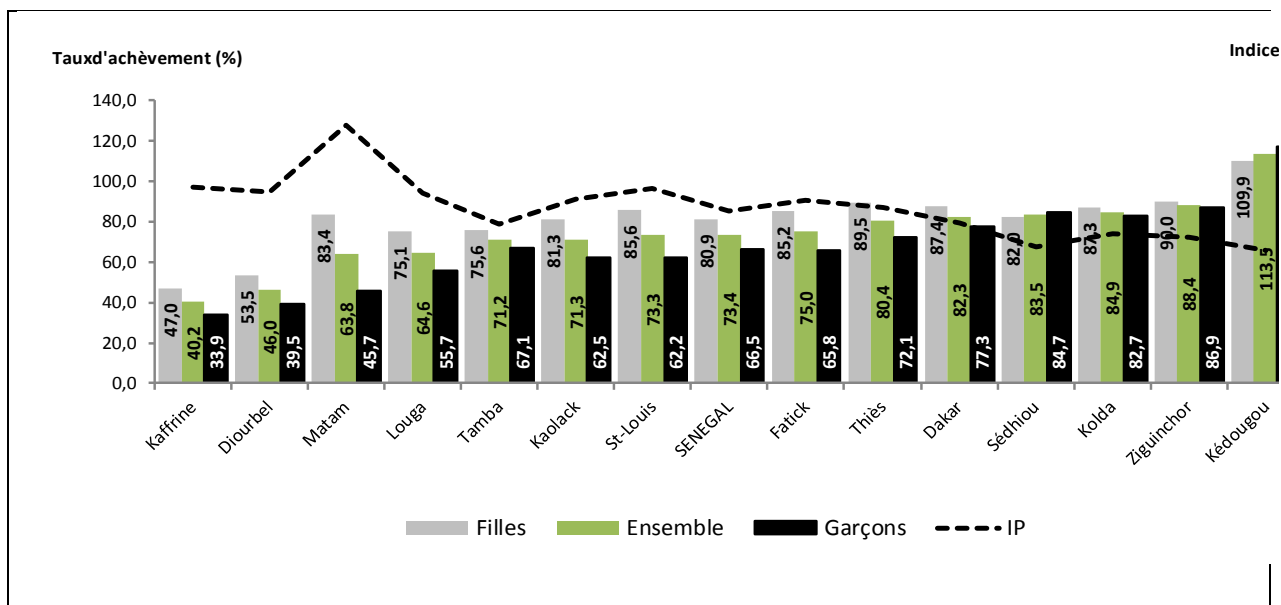
III.2.5. L'ACHEVEMENT DU CYCLE ELEMENTAIRE ET LA REUSSITE AU CERTIFICAT DE FIN D'ETUDES ELEMENTAIRES (CFEE)

L'achèvement du primaire est déterminant dans l'atteinte de la scolarisation primaire universelle prônée par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le taux d'achèvement en est un indicateur central. En 2014, le taux d'achèvement est estimé à 73,4% au Sénégal. L'achèvement est plus élevé chez les filles (80,9%) que chez les garçons (66,5%). Selon les régions, le niveau d'achèvement est plus important à Kédougou (113,5%) et Ziguinchor (88,4%). Des niveaux de performance moindre par rapport à l'achèvement sont notés à Kaffrine (40,2%) et Diourbel (46,0%).

S'agissant du Certificat de Fin d'Études élémentaires (CFEE) qui est le diplôme qui parachève les études primaires, le taux de réussite est de 34,3% en 2014 (contre 33,9% en 2013) pour un effectif de 233213 candidats ayant subi les épreuves en 2014. Les garçons (35,8%) ont légèrement plus connu la réussite que les filles (33,0%) aux examens et cela dans toutes les régions, excepté celles de Dakar et de Ziguinchor où la réussite au CFEE est en faveur des filles. Ces régions que sont Dakar (48,5%) et Ziguinchor (44,1%) ont enregistré les meilleurs résultats au CFEE de 2014. A Sédhiou et Tambacounda, moins du cinquième des candidats a réussi au CFEE.

Graphique III-5 : Taux de réussite au CFEE et Taux d'achèvement au primaire par région en 2014





Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

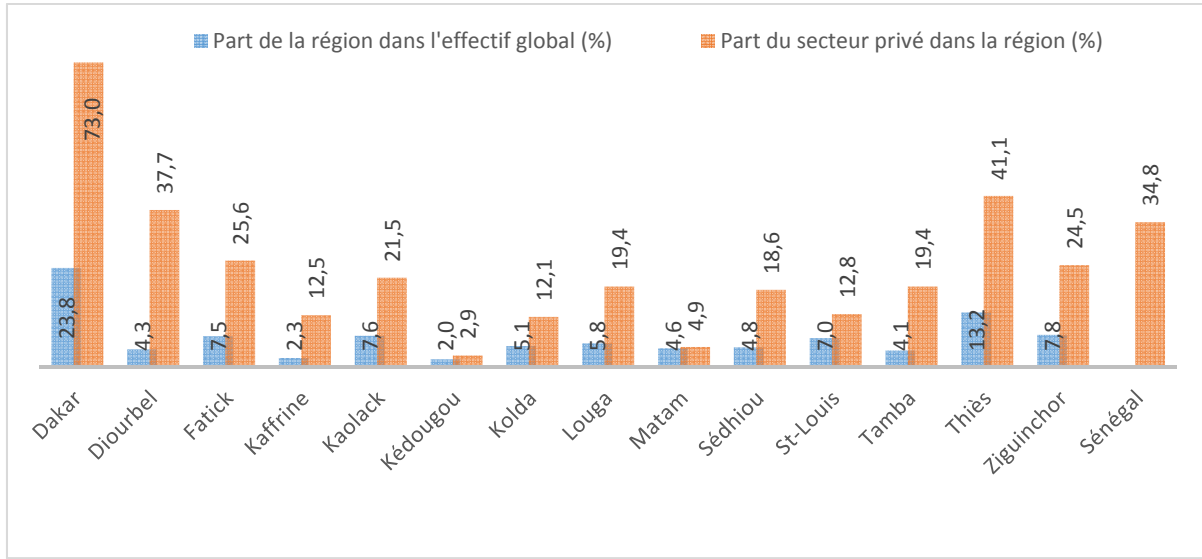
III.3. L'ENSEIGNEMENT MOYEN

L'enseignement moyen fait suite à celui du primaire. Il comprend quatre années d'études (sixième, cinquième, quatrième et troisième) et vise les enfants âgés de 12 à 15 ans comme population potentielle.

III.3.1. LES ETABLISSEMENTS DU MOYEN

Les établissements dispensant un enseignement moyen sont estimés en 2014 à 1775, soit une hausse de 6,9% comparativement à 2013 où leur nombre était de 1 660 structures. Ils sont constitués de 34,8% d'établissements privés. Les établissements de la région de Dakar, qui représentent 23,8% des établissements du moyen au niveau national, sont majoritairement constitués de structures privées (73,0%). Le secteur privé polarise plus du tiers des établissements dans les régions de Diourbel (37,7%) et de Thiès (41,1%).

Graphique III-6 : Répartition régionale des établissements selon le statut en 2014

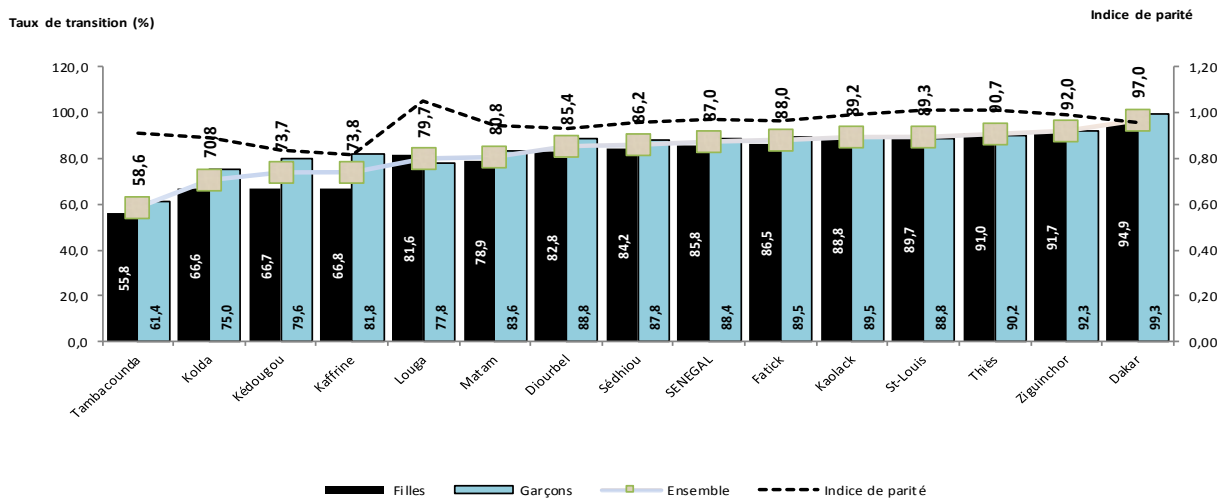


Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

III.3.2. LA TRANSITION ET L'INTENSITE DE LA SCOLARISATION

L'accès à l'enseignement moyen est mesuré à travers le taux de transition du CM2 (dernier niveau du cycle primaire) à la sixième (première classe du cycle moyen). En 2014, le taux de transition est estimé à 87,0% (88,4% pour les garçons et 85,8% pour les filles). Le niveau de transition varie fortement selon les régions. La région de Dakar, avec un niveau de transition quasi-total (97,8%), se distingue nettement des autres. Tambacounda (58,6%) se singularise également par sa situation peu reluisante de 2014 en matière de transition au moyen secondaire. Le niveau de transition est plus important chez les garçons dans toutes les régions, hormis la région de Louga.

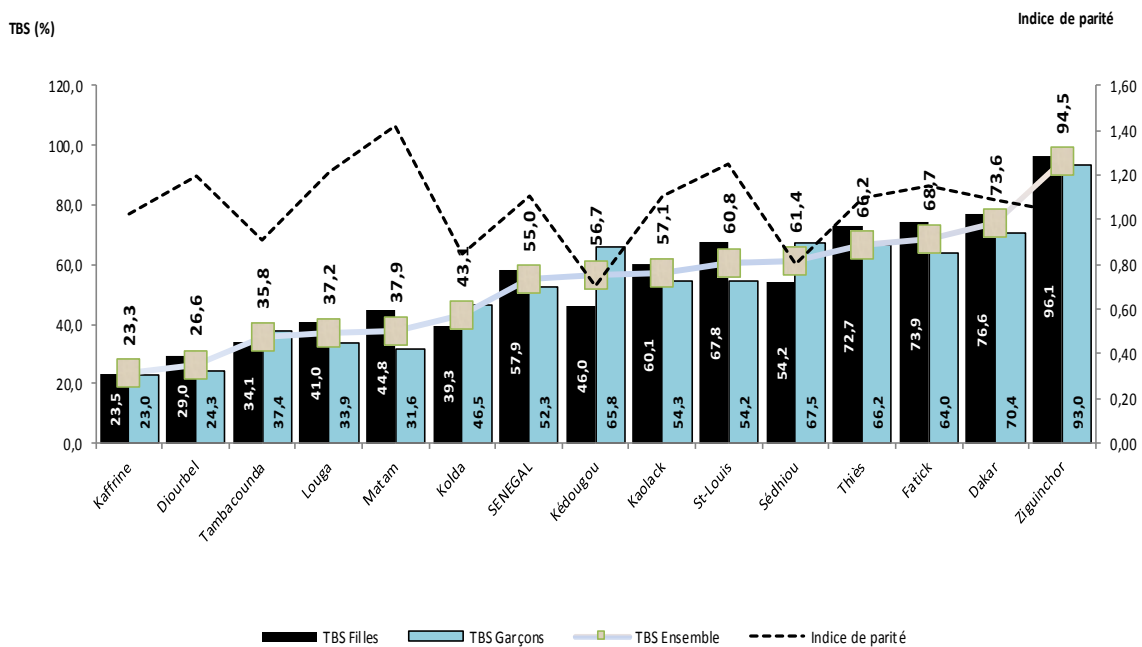
Graphique III-7 : Taux d'accès à l'enseignement moyen selon le sexe et l'académie en 2014



Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

S'agissant du taux brut de scolarisation au moyen secondaire utilisé pour capter l'intensité de la fréquentation dans ce cycle, il est déterminé en tenant compte de la population visée par ce niveau d'enseignement, à savoir celle de 12 à 15 ans. Le TBS de 55,0% au niveau global en 2014 est plus élevé chez les filles (57,9%), comparativement aux garçons (52,3%). Des disparités manifestes sont notées entre les régions. Les régions de Kaffrine (23,3%), Diourbel (26,6%) et Tambacounda (35,8%) font face à un niveau relativement faible de fréquentation scolaire du moyen. La région de Ziguinchor (94,5%) se particularise nettement pour cet indicateur avec un niveau de fréquentation de plus de 20 points supérieur à celui de la région de Dakar (73,6%) qui suit immédiatement.

Graphique III-8 : Taux brut de scolarisation au moyen par académie et par sexe en 2014



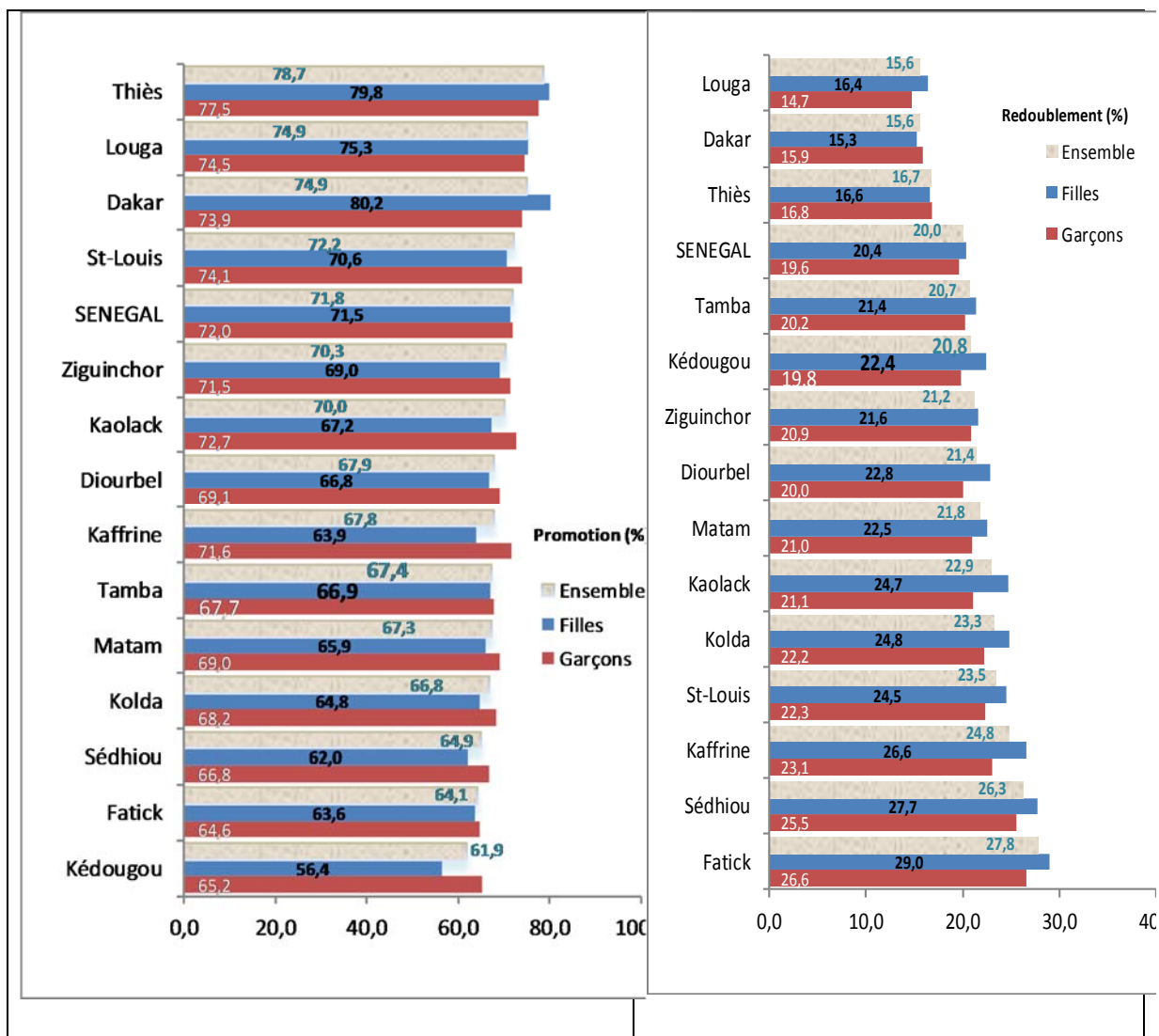
Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

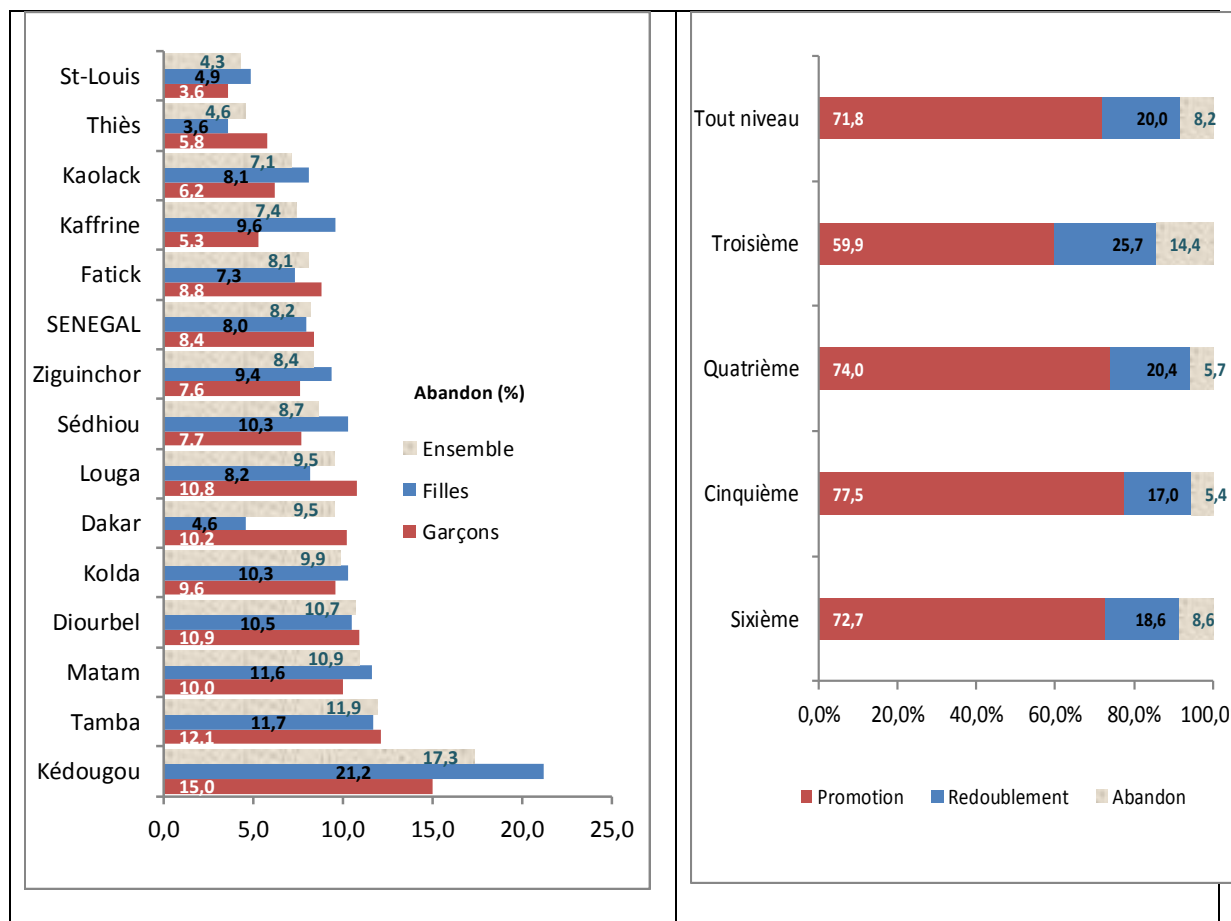
III.3.3. L'EFFICACITE INTERNE DANS LE CYCLE MOYEN

Dans le cycle moyen, le niveau du taux de promotion de 71,8% en 2014 (72,0% chez les garçons et 71,5% chez les filles) traduit une baisse de performance de 2,7 points de pourcentage, comparativement à 2013. Concernant les abandons pour l'enseignement moyen, ils ont concerné 8,2% des apprenants en 2014 (contre 9,1% en 2013). Cette situation met en lumière un niveau de redoublement assez important (augmentation de 3,6 points). Le redoublement est plus accentué en classe de troisième où un élève sur quatre fait face au phénomène. L'examen par région de l'efficacité interne dans le cycle moyen fait ressortir des niveaux d'abandons plus

importants à Kédougou (17,3%) et Tambacounda (11,9%). Thiès (78,7%), Louga (74,9%) et Dakar (74,9%) ont enregistré les meilleures performances en termes de promotion en 2014.

Graphique III-9 : Répartition des flux au moyen selon l'académie au Sénégal en 2014



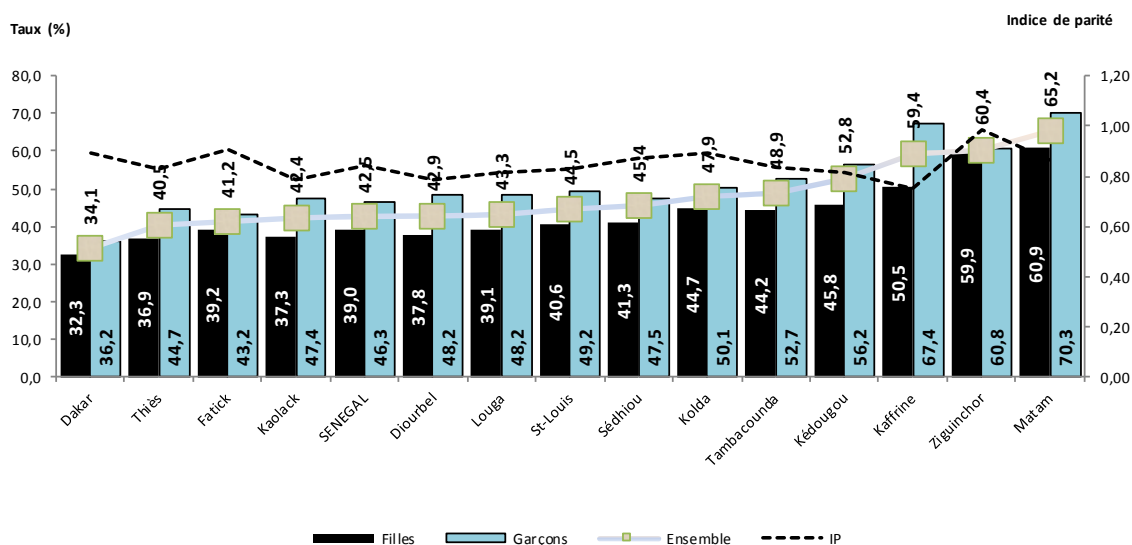


Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

III.3.4. LA REUSSITE AU BREVET DE FIN D'ETUDES MOYENNES (BFEM)

Après une forte baisse en 2013, le taux de réussite au BFEM s'est amélioré en 2014 d'un point de pourcentage. Son niveau de 42,5% masque quelques disparités selon le sexe et la région. Chez les garçons, la réussite se situe à 46,3%, soit plus de sept points de pourcentage que pour les filles (39,0%). Selon les régions, les résultats les moins reluisants sont notés à Dakar (34,1%). Kédougou, Kaffrine, Ziguinchor et Matam constituent les seules régions où le nombre d'admis dépasse la moitié des candidats.

Graphique III-10 : Taux de réussite au BFEM selon le sexe par région en 2014



Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

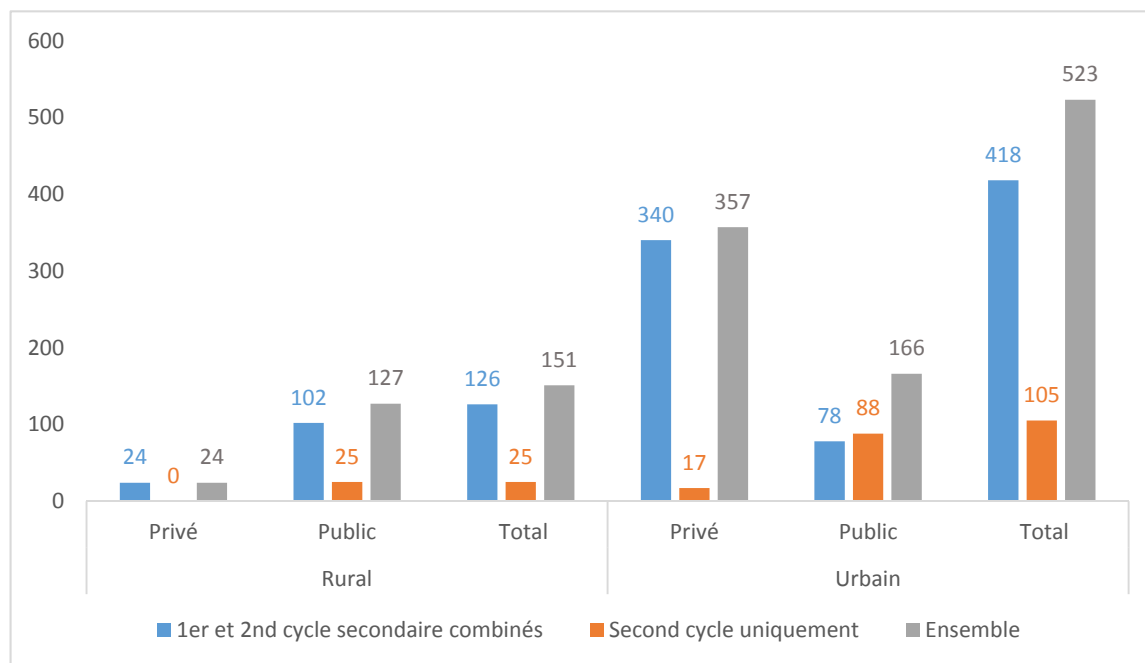
III.4. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

L'enseignement secondaire constitué de deux volets (général et technique) comporte trois niveaux d'études que sont la seconde, la première et la terminale. Dans cette section, l'analyse porte spécifiquement sur l'enseignement général. L'enseignement secondaire vise la population de la tranche d'âge de 16 à 18 ans.

III.4.1. LES ETABLISSEMENTS DU SECONDAIRE

Le réseau d'établissements dans lesquels l'enseignement secondaire est dispensé comporte 674 structures en 2014, soit soixante-dix établissements de plus qu'en 2013 (une augmentation de 11,6%). Les structures associant l'enseignement moyen à l'enseignement secondaire représentent 80,7% et les établissements privés constituent 56,5% de l'offre en termes d'établissements. Le milieu rural polarise 22,4% des établissements d'enseignement secondaire.

Graphique III-11 : Répartition des établissements dispensant un enseignement secondaire en 2014

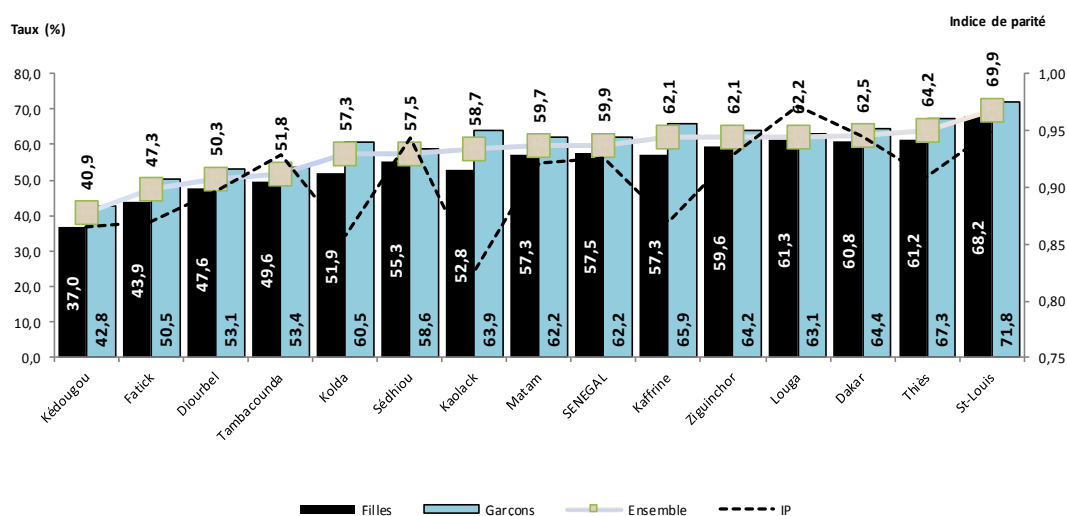


Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

III.4.2. LA TRANSITION

En 2014, le niveau de transition entre la classe de troisième et celle de seconde traduisant l'accès au secondaire est estimé à 59,9%. Le niveau d'accès est plus important chez les garçons (62,2%), soit plus de 4 points que le niveau d'accès pour les filles (57,5%). L'accès est plus élevé à Saint-Louis et Thiès avec respectivement des taux de 69,9% et 64,2%. Kédougou et Fatick ont enregistré les plus faibles performances en termes d'accès avec des taux de transition inférieurs à 50%.

Graphique III-12 : Taux de transition au secondaire en 2014

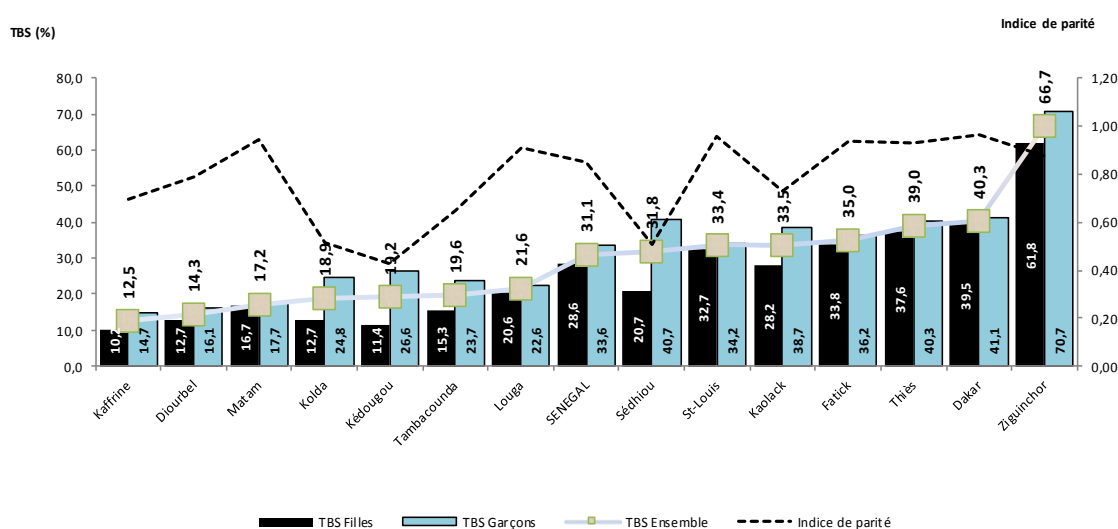


Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

III.4.3. L'INTENSITE DE LA SCOLARISATION

Pour l'enseignement secondaire, l'intensité de la fréquentation scolaire mesurée à travers le TBS est estimée à 31,1%. Elle est plus élevée chez les garçons 33,6% (contre 28,6% pour les filles), soit un indice de parité de 0,85 en faveur des garçons. D'importantes disparités sont notées entre les régions. A l'exception de Ziguinchor (66,7%), aucune autre région ne présente une situation où le degré de scolarisation atteint 50%. Les situations de Kaffrine (12,5%) et Diourbel (14,3%) sont les moins reluisantes.

Graphique III-13 : Taux brut de scolarisation au secondaire par sexe en 2014



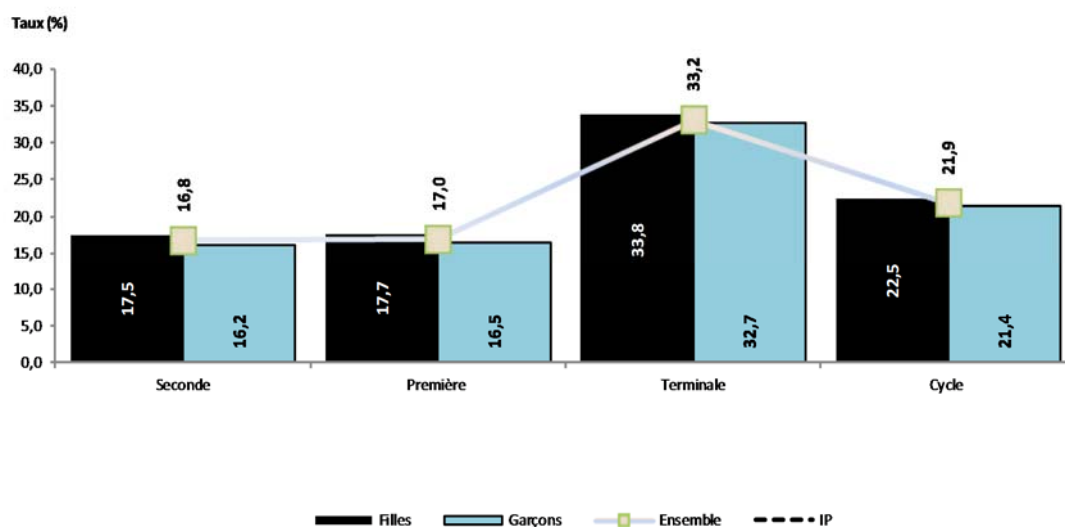
Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

III.4.4. L'EFFICACITE INTERNE DANS LE SECONDAIRE

L'analyse de l'efficacité interne au cycle secondaire est restreinte à celle du niveau de redoublement dans ce cycle. Cette situation est envisagée en raison de contraintes d'informations exhaustives sur les deux autres composantes, à savoir l'abandon et la promotion pour les élèves de classe de terminale. Ces contraintes sont surtout liées au fait que les promus sont censés intégrer un autre démembrement ministériel.

En 2014, le taux de redoublement au secondaire, estimé à 21,9%, est tiré par le niveau de redoublement en terminale (33,2%). Selon le sexe, les filles (22,5%) sont plus confrontées au phénomène que les garçons (21,4%).

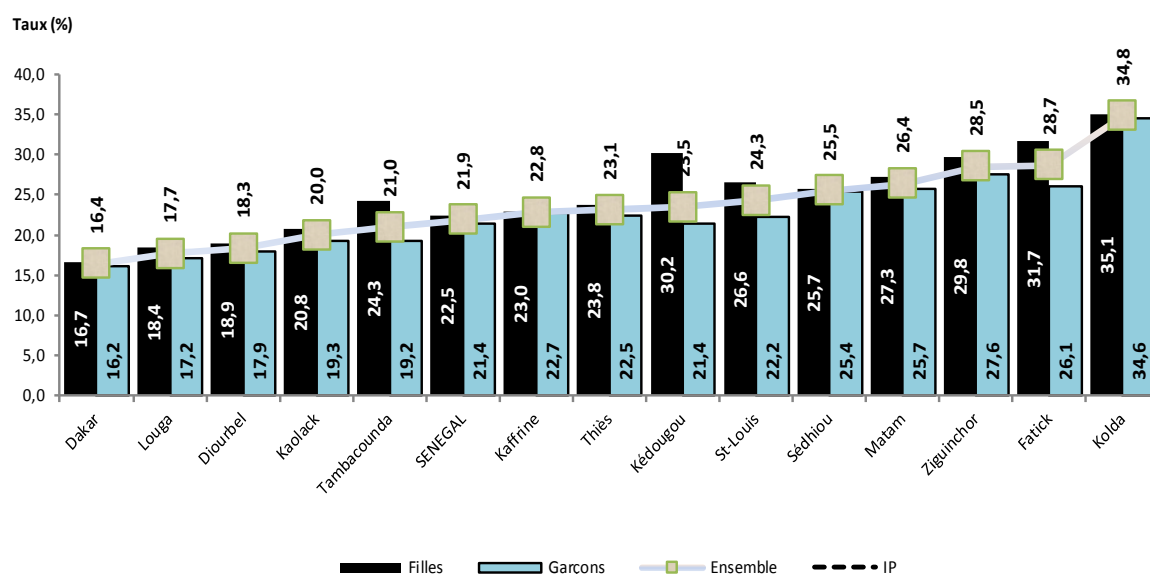
Graphique III-14 : Taux de redoublement au secondaire par année d'étude et par sexe en 2014



Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

L'analyse selon la région du niveau de redoublement au secondaire fait apparaître quelques disparités. De 16,4% à Dakar, le taux de redoublement a atteint 34,8% à Kolda, soit un tiers des apprenants pour cette région. Dans les régions de Matam, Ziguinchor et Fatick, plus du quart des élèves ont été contraints au phénomène.

Graphique III-15 : Taux de redoublement au secondaire par sexe et par région en 2014



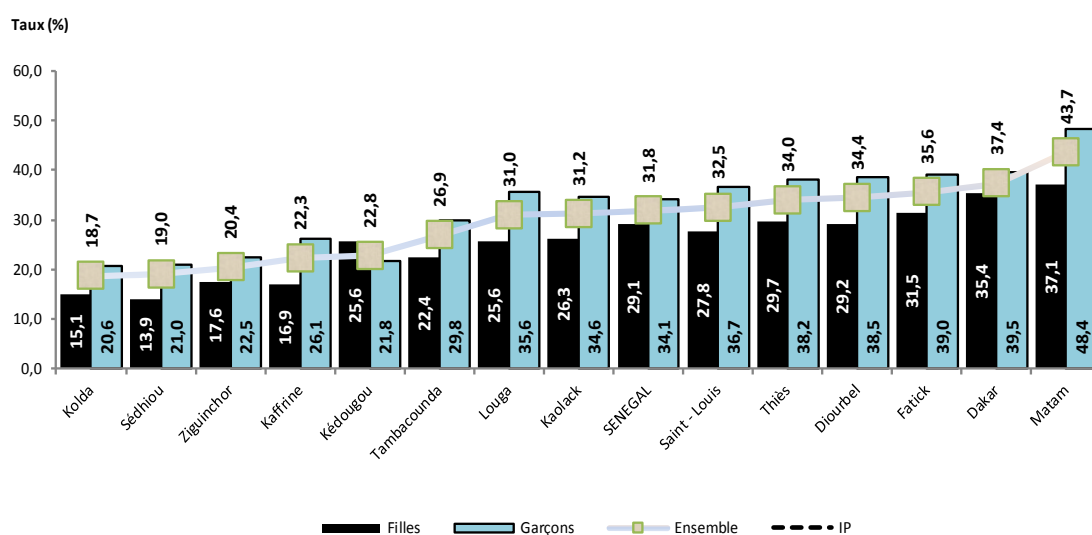
Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

III.4.5. LA REUSSITE AU BACCALAUREAT

Le baccalauréat sanctionne la fin des études secondaires. Il constitue le diplôme d'accès à l'enseignement supérieur. En 2014, le niveau de réussite au baccalauréat a baissé de 6,7 points, comparativement à 2013, en passant de 38,5% à 31,8%. Le niveau de réussite est plus élevé chez les garçons (34,1%), soit 5 points de plus que celui des filles (29,1%).

Au niveau régional, les résultats varient de 18,7% pour Kolda à 43,7% à Matam. L'axe Sud - Est a enregistré les plus faibles niveaux de succès au baccalauréat. Dans ces régions, à l'exception de Tambacounda (26,9%), moins du quart des élèves ont réussi aux examens. Des contreperformances, sous l'angle de baisse des taux de réussite au bac, sont notées dans toutes les régions en 2014.

Graphique III-16 : Taux de réussite au bac par académie et selon le sexe en 2014



Source : Annuaire statistique (Scolaire) national, 2014

III.5. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Enseignement technique et la Formation professionnelle (ETFP) occupe une place de choix dans les priorités déclinées à travers l'axe II du Plan Sénégal émergent (PSE). Dans le plan stratégique pour l'éducation qu'est le PAQUET, cette attention à la formation professionnelle est nettement spécifiée. L'ETFP contribue, par le développement des compétences, au renforcement du capital humain gage d'une insertion économique.

III.5.1. LES ETABLISSEMENTS ET EFFECTIFS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Le réseau des établissements dispensant un enseignement technique et/ou une formation professionnelle est constitué de lycées techniques et de centres (ou instituts) de formation professionnelle couvrant plusieurs filières dans des secteurs divers et variés. Les structures, au nombre de 300 en 2013, comportent onze lycées techniques exclusivement publics. Le secteur privé concentre 69,9% des centres de formation. Les structures sont inégalement réparties entre les régions. La région de Dakar concentre 47,0% des établissements d'enseignement professionnel et celle de Thiès 17,0%.

Tableau III-6 : Répartition des structures par région en 2013

Région	Centres/instituts de formation professionnelle		Lycées techniques*	Ensemble		
	Nombre	Part du privé	Nombre	Nombre	Part du privé	Pourcentage de la région dans l'effectif global
Dakar	138	86,2	3	141	84,4	47,0
Diourbel	13	38,5	1	14	35,7	4,7
Fatick	8	12,5	0	8	12,5	2,7
Kaffrine	3	33,3	0	3	33,3	1,0
Kaolack	11	72,7	1	12	66,7	4,0
Kédougou	2	0,0	1	3	0,0	1,0
Kolda	9	55,6	1	10	50,0	3,3
Louga	7	42,9	0	7	42,9	2,3
Matam	3	0,0	0	3	0,0	1,0
Sédhiou	2	0,0	0	2	0,0	0,7
St Louis	13	53,8	1	14	50,0	4,7
Tambacounda	8	37,5	1	9	33,3	3,0
Thiès	50	76,0	1	51	74,5	17,0
Ziguinchor	22	54,5	1	23	52,2	7,7
SENEGAL	289	69,9	11	300	67,3	100,0

Source : Annuaire statistique du Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, 2013/*lycée technique uniquement dans le public

Pour les apprenants, un effectif de 48 116 élèves (constitué de 50,9% de filles) est dénombré en 2013. L'enseignement technique totalise un nombre de 8 563 apprenants (soit 17,8%) et l'effectif du privé représente 55,9% de l'ensemble des apprenants.

III.5.2. L'EFFICACITE INTERNE DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

L'efficacité interne est abordée sous l'angle de la réussite aux examens dans l'enseignement technique et la formation professionnelle. Le niveau de réussite dans ledit enseignement est estimé en 2013 à 50,1% correspondant à un taux de réussite de 48,8% dans l'enseignement technique et de 50,6% dans la formation professionnelle.

L'examen de la situation dans l'enseignement technique selon les séries met en lumière une faiblesse de résultats en T1 (37,2%) et en S5 (39,7%). Il faut noter qu'en série F6, la réussite a été de 100% au baccalauréat de 2013.

Concernant la formation professionnelle, les résultats de 2013 dressent une situation où 8 apprenants sur 10 ont connu le succès pour les examens du Brevet professionnel (BP). Un peu plus de la moitié des candidats aux examens du Certificat d'Aptitudes professionnelles ont connu une réussite. Le niveau de réussite moindre est noté au Brevet de Technicien (45,5%).

Tableau III-7 : Résultats du baccalauréat technique et des examens professionnels et en 2013

Type d'enseignement	Séries/Diplômes	Inscrits	Taux de réussite (%)
ETFP		17001	50,1
Enseignement technique	G	3634	49,7
	T1	242	37,2
	T2	186	42,5
	F6	19	100,0
	S3	119	55,5
	S4	85	42,4
	S5	63	39,7
	Total	4348	48,8
Formation professionnelle	CAP	4813	51,2
	BEP	2895	48,5
	BT	1848	45,5
	BTS	2559	49,0
	BP	538	81,2
	Total	12653	50,6

Source : Annuaire statistique du Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, 2013

III.6. L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'enseignement supérieur est dispensé dans les universités et écoles de formation supérieure. L'université publique constitue le premier maillon pour l'enseignement supérieur au Sénégal. Cinq universités publiques sont répertoriées sur le territoire : l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), l'université Gaston Berger de St Louis (UGB), l'université de Thiès (UT), l'université Alioune Diop de Bambey (UADB) et l'université Assane Seck de Ziguinchor (UAS). Une volonté d'extension de l'offre d'enseignement est affichée avec les projets d'université du Sine-Saloum et les espaces numériques ouverts (ENO). Cette diversification de l'offre est dictée par l'augmentation de la demande consécutive à la scolarisation massive dans les niveaux inférieurs (du primaire au secondaire).

En 2014, l'enseignement supérieur a connu un événement marquant, à savoir la tenue d'un conseil présidentiel sur l'avenir dudit enseignement. A cet effet, onze mesures ont été prises par le Chef de l'Etat allant dans le sens de la mise en œuvre de la nouvelle politique d'enseignement supérieur. Ses mesures visent à étendre l'accès à l'enseignement supérieur et, entre autres, à promouvoir la recherche et l'innovation.

Les étudiants inscrits pour l'enseignement supérieur en 2014 sont estimés à 143097 apprenants dont 39521 nouveaux bacheliers. L'UCAD a concentré 58,4%⁹ des étudiants. A côté des universités publiques, plusieurs centres de formation professionnelle officient dans le secteur privé. Leur nombre, de 102 en 2013, avait permis d'enrôler 19,3% des étudiants.

Le manque d'informations centralisées pour le secteur n'a pas permis d'étendre l'analyse du secteur et constitue une des contraintes de celui-ci.

III.7. LE FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'EDUCATION

Dans la poursuite de l'objectif d'éducation pour tous, des efforts conséquents sont nécessaires pour la scolarisation massive prônée. L'augmentation continue des effectifs à tous les niveaux d'enseignement met en lumière les besoins d'accompagnement en particulier de financement du secteur. Au Sénégal, l'option d'une éducation démocratique et gratuite dans le public confère à l'Etat la responsabilité de son financement. Trois autres catégories d'acteurs participent néanmoins, à côté de l'Etat, au financement. Il s'agit des ménages sénégalais, des collectivités locales et des

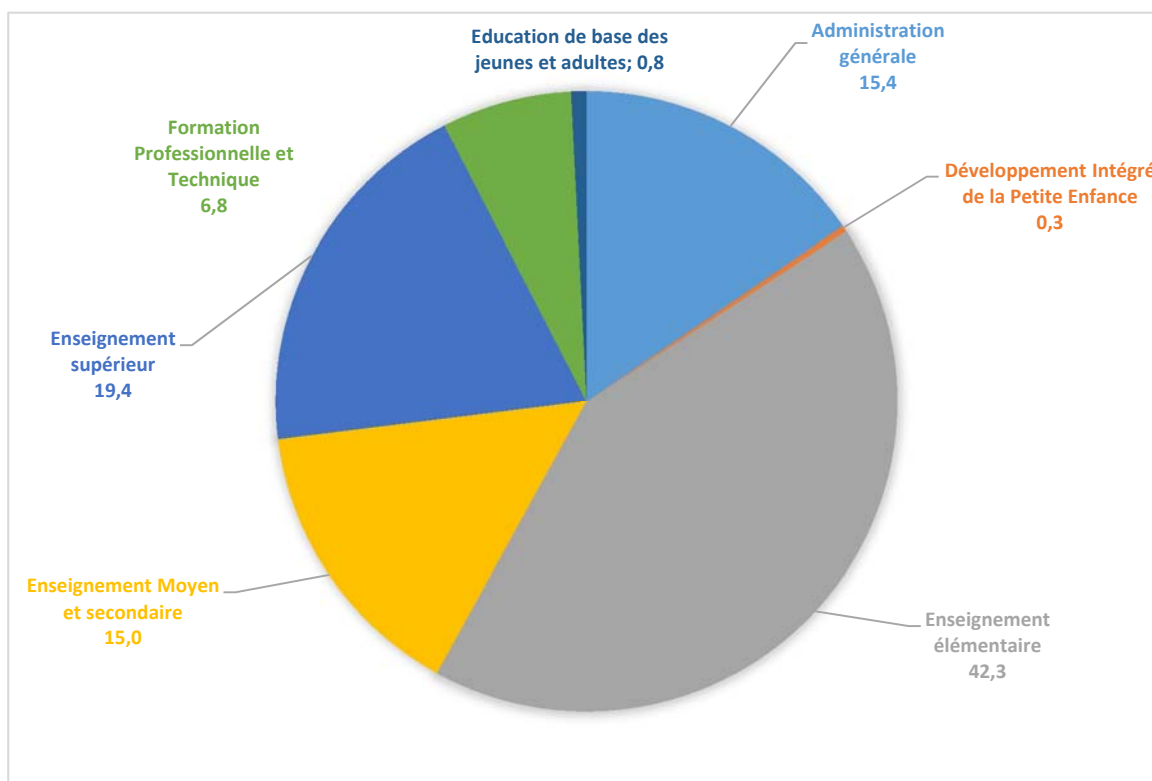
⁹ Cf. Rapport sur les comptes nationaux de l'éducation.

partenaires financiers et techniques. Les contributions cumulées de ces acteurs ont été estimées à 30% du financement en 2012.

En 2013, le budget voté pour l'éducation évalué à 538,36 milliards de FCFA a été exécuté à hauteur de 91,0%. Les dépenses de fonctionnement représentant 83,8% du volume des dépenses exécutées du budget sont de l'ordre de 450,98 milliards.

Le financement selon le type d'enseignement ou le niveau d'étude met en avant une plus grande part des ressources orientées vers l'enseignement élémentaire (42,3%). L'enseignement supérieur qui suit dans l'ordre des ressources représente 19,4% de l'enveloppe sectorielle. L'administration générale a une proportion non des moindres (15,0%). Cette répartition est peu conforme à la hiérarchisation déclinée dans le PAQUET et dans la lettre de politique générale de l'éducation où l'enseignement technique qui y occupe une place de choix n'a bénéficié que 6,8% des ressources allouées au secteur.

Graphique III-17 : Répartition intra sectorielle du budget en 2013



Source : Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP)

Conclusion

Le système éducatif a connu en 2014 quelques changements relatifs à l'application des nouvelles tranches d'âge scolaire. Cette situation a influé sur le système d'information des statistiques du secteur et a engendré des ruptures dans l'évolution des indicateurs phares de l'éducation à savoir les taux de scolarisation et ceux d'accès. Les établissements et les effectifs sont restés dans leur rythme d'augmentation, tandis que les indicateurs de qualité mettent en évidence des contreperformances dans la réussite aux examens.